

# Arolle® + Solaram® 200

## Qu'est ce que l'Arolle® + Solaram® 200 ?



C'est un bidon associatif avec 2 compartiments qui contient :

**4 L de Arolle®**  
67 g/l d'époxiconazole  
+ 233 g/l de boscalid

**et 1,5 L de Solaram® 200**  
200 g/l de pyraclostrobine

## Comment utiliser Arolle® + Solaram® 200 ?

### 2 possibilités :

Nombre de Twin/ha

1 twin pour 4 ha  
1 twin pour 5 ha

Dose produits/ha	
Arolle®	1 l/ha
Solaram® 200	0,38 l/ha

+

Dose produits/ha	
0,80 l/ha	+
0,3 l/ha	+

La dose du twin Arolle® + Solaram® 200 pourra être raisonnée en fonction :

- des caractéristiques pédoclimatiques et parasitaires locales,
- des données parcellaires (sensibilité variétale, date de semis, pression maladies),
- des stratégies de traitement envisagées : traitement unique ou programmes.

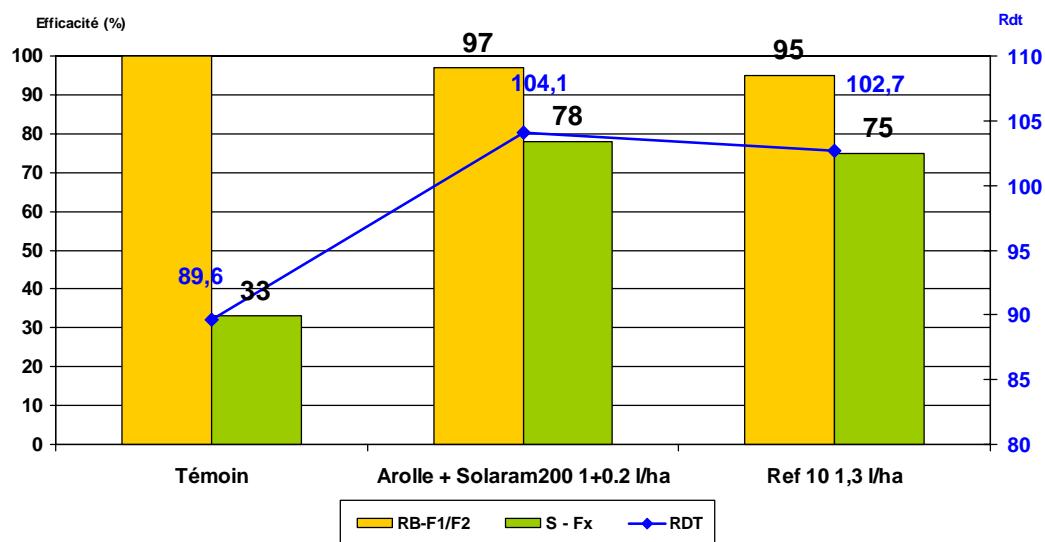
## Pourquoi la solution Arolle® + Solaram® 200 ?

**Arolle® + Solaram® 200**, c'est l'innovation Boscalid associée à la puissance du **F500** et de l'époxiconazole.

- **3 modes d'action différents : triazole + strobilurine + SDHI** pour lutter efficacement contre les maladies du feuillage des céréales, et ainsi contribuer à une gestion durable de l'efficacité des fongicides.
- **Une longue durée d'action** : grâce à l'action combinée du Boscalid et du F500, Arolle®+Solaram® 200 protège longtemps contre les maladies du feuillage des céréales.
- **Rapidité d'action du F500** (destruction des champignons en quelques minutes).
- **Curativité et endothérapie** combinée du F500 et de l'époxiconazole (détruit les pathogènes à l'intérieur des feuilles).
- **Polyvalence : association performante sur toutes les maladies foliaires des céréales**, Arolle®+Solaram®200 vous propose un spectre extra-large sur blés, orges, triticale, seigle et avoine.

# Arolle® + Solaram® 200

## Arolle® + Solaram® 200 : Efficacité Septoriose et rouille brune & rendement



N = 5 essais en programme – 2010-2011



## Informations réglementaires

### Arolle®

Autorisation de vente N° : 2060120

Composition : 233 g/l boscalid + 67 g/l époxiconazole

Formulation : suspension concentrée (SC) - Conditionnement : bidon de 5 litres

Usage et dose autorisées : Blés : septoriose, rouille brune, rouille jaune, piétin versa - Orges : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin versa - Avoine : rouille couronnée, oïdium, piétin versa - Seigle : rhynchosporiose, rouille brune - Triticale : septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin versa

Dose autorisée : 1,5 l/ha

Classement : Xn : Nocif - N : dangereux pour l'environnement - R40 : Effet cancérigène suspecté, preuves insuffisantes - R41 : Risque de lésions oculaires graves - R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - R62 : Risque possible d'altération de la fertilité - R63 : Risque possible pendant la grossesse et effets néfastes pour l'enfant

Zone de non traitement : 5 mètres - Délai d'emploi avant récolte : 35 jours

Délai de rentrée : 24 heures après traitement - Nombre maximum de traitement : 2 par saison

### Solaram® 200

Autorisation de vente N° : 2100151

Composition : 200 g/l pyraclostrobine (en mélange uniquement)

Formulation : Concentré émulsionnable (EC) - Conditionnement : bidon de 5 litres

Usage et dose autorisées : Blés : rouille brune, rouille jaune - Orges : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine - Avoine : rouille couronnée - Seigle : rhynchosporiose, rouille brune

Triticale : rouille brune, rouille jaune

Dose autorisée : 1,1 l/ha

Classement : Xn : Nocif - N : Dangereux pour l'environnement - R20/22 : Nocif par inhalation et ingestion - R38 : Irritant pour la peau - R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. - R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Zone de non traitement : 20 mètres - Délai d'emploi avant récolte : 35 jours

Délai de rentrée : 48 heures après traitement - Nombre maximum de traitement : 1 à 2 par saison

Si stockage à des températures inférieures à 5°C, possibilité d'effets irréversibles

Solaram® 200 : Utilisation autorisée exclusivement en mélange (cf. réglementation sur les mélanges). Porter des gants et des vêtements de protection appropriés lors de l'ensemble des phases d'utilisation du produit. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour 2 applications par parcelle. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour 1 application par parcelle. Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer une strobilurine ou un QoI plus de 2 fois par culture de céréales et par an.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque, ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Novembre 2011. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N'Azur BASF AGRO 0810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. REF 422FCEFGE1111QUEST

### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

#### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

#### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

#### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® Marque déposée de PANTEK France

#### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDG	BASF Agro	 www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	 www.msa.fr
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Client 24/24h 01 49 94 57 33 www.adivalor.fr
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 www.adivalor.fr